

**Compte-rendu du Conseil d'Administration I.S.T.V.  
du mercredi 15 novembre 2000**

*présidé par Monsieur DEWALLY Administrateur Provisoire de l'Institut*

**Membres présents :**

**Collège A :** Madame FOLLET, Messieurs KOLSKI, MASSY, OUDIN

**Collège B :** Messieurs DUBOIS, GOUTIN, LEROY, MENART

**Collège AITOSS :** Madame CHARLES, Messieurs DUBOC, GARCON

**Collège Etudiants :** Mesdemoiselles BRICOUT, MILLUY, Messieurs DECHAMPS, GOLLIOT, HEDOUX

**Collège des personnalités extérieures :** Monsieur MORIN

**Membres de Droit :** Mesdames BUATOIS, CAUDER, DERVIAUX, Messieurs AMROUN, ASSAAD, COURTOIS, DEBERNARD, DEWALLY, DE ZORZI, DUBOIS, DUQUENNOY, GUERIN, GUERRA, LALLEMAND, LOCHEGNIES, POIRRIEZ, RAVIART, SENECHAL, TRENTESAUX , VANIER, BASSINET

**Membres excusés :** Mesdames BRIDOUX, CALLENS, DERVIAUX, HOPTON, LANCELLE, LERICHE, SIROUX, Messieurs BENAMEUR, CAULIER, DERVILLE, EL KACIMI, GHARBI, GOICHOT, LENAGE, LEVEL, PAIN, ROGER, VALEIN, VANESSE

**Pouvoirs :**

Monsieur BRUNEEL à Madame FOLLET  
Mademoiselle CALLENS à Madame HOPTON  
Madame HOPTON à Monsieur GOUTIN  
Monsieur LEPOUTRE à Monsieur KOLSKI  
Monsieur PAIN à Madame FOLLET  
Monsieur VALEIN à Monsieur LEROY  
Monsieur DESCHAMPS à Mademoiselle MILLOY  
Madame LANCELLE à Monsieur MORIN  
Monsieur FRESNEL à Monsieur MORIN  
Monsieur VANESSE à Madame LANCELLE

**SYNTHESE DES DECISIONS APPROUVEES**

- 1) Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 12 octobre 2000 voté à l'unanimité moins une abstention
- 2) Demandes d'habilitations des nouvelles formations pour 2001 votées à l'unanimité
- 3) Approbation de la mise en œuvre d'un système d'accès aux salles informatiques par badges
- 4) Nomination du titulaire du compte Travaux Pratiques en Mécanique

## **Ouverture de la séance à 14h00**

### **1) Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 12 octobre 2000**

Quelques corrections sont demandées :

Monsieur Lallemand est responsable pédagogique de la première année de la MST CMAO et Monsieur Dubar responsable pédagogique de la deuxième année de la MST CMAO.

Monsieur Raviart précise que la licence professionnelle d'informatique doit figurer dans la liste des conseils de certificats.

*Compte tenu des corrections apportées, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité moins une abstention.*

Sur proposition de Monsieur Dewally, Madame Follet accepte d'être le prochain rapporteur du compte-rendu du Conseil d'Administration.

### **2) Demande d'habilitation de nouvelles formations pour l'année 2001:**

Certaines créations de nouvelles formations présentées ci-dessous ont déjà été approuvées au conseil d'administration de l'ISTV, il s'agit de :

- la licence professionnelle de sécurité et de télésurveillance
- la maîtrise de physique et applications

#### **2.1) la maîtrise de physique et applications :**

Monsieur Ourak rappelle qu'une proposition de création de la maîtrise de physique a préalablement été faite au sein de l'I.S.T.V.

Cette maîtrise propose aux étudiants titulaires d'une licence de sciences physiques, ou à d'autres diplômés de niveau Bac +3 en physique d'accéder à un niveau bac+ 4 puis bac+ 5 . En cas d'échec au CAPES, les étudiants auront le choix de se réinscrire au CAPES ou de s'orienter vers la maîtrise de physique et applications avec possibilité d'une poursuite d'études en D.E.S.S. ou en D.E.A..

La maîtrise physique et applications comporte 4 modules principaux, un projet et un stage de 3 mois dans une entreprise.

Cette maîtrise permet l'association de 2 spécialités : électronique et automatique

Monsieur Dewally rappelle que cette maîtrise a déjà été votée au conseil d'administration de l'I.S.T.V. et que le dossier est passé au CNESER. Le Ministère avait d'ailleurs donné son accord pour l'ouverture de la formation à la rentrée 2000/2001. Elle sera donc présentée au CEVU.

#### **2.2) la licence professionnelle de sécurité et de télésurveillance :**

Monsieur Ourak souligne que cette licence a déjà été votée au Conseil d'administration de l'I.S.T.V. de l'U.V.H.C., au C.E.V.U. et a été classée première en 1999/2000.

Cependant, le Ministère a donné la priorité à la licence professionnelle informatique, le dossier d'homologation de la licence sécurité et télésurveillance étant incomplet, certaines lettres de soutien d'industriels étant parvenues tardivement.

Monsieur Ourak indique que beaucoup d'industriels sont intéressés par ce projet qui est susceptible d'alimenter un marché en plein essor. Cette licence comporte 6 unités d'enseignement.

Monsieur KOLSKI remarque que cette licence comporte, notamment dans le module « construction », beaucoup de cours au détriment des TD et TP.

Monsieur Ourak explique que la répartition cours / TD / TP reste à préciser. Il constate que cette licence est la seule formation en France dans ce domaine.

### **2.3) I.U.P. Mécanique et Matériaux :**

Monsieur Lochegnies présente un projet de transformation de la filière mécanique (M.ST. Conception Assistée par Ordinateur, licence et maîtrise de technologie mécanique) et de la filière matériaux (M.S.T. Matériaux Nouveaux) en un IUP « Ingénierie Mécanique et Matériaux ».

Deux premières options sont proposées : « Conception Mécanique Assistée par Ordinateur » et « Matériaux de Haute Technologie et Contraintes Environnementales d'Utilisation », une 3<sup>ème</sup> option sera proposée dans le cadre d'une ouverture ultérieure : « Ingénierie Automobile et Transports terrestres ».

Ce projet permet à l'étudiant de se construire un cursus de formation personnel, par capitalisation des modules de formation et une expérience professionnelle par des stages dans un ou plusieurs secteurs industriels.

### **2.4) D.E.S.S GEII :**

Monsieur Guerra présente un D.E.S.S. Génie Electrique et Informatique Industrielle spécialisé en Télécommunication et Automatisation Intégrée.

Ce D.E.S.S. s'inscrit dans la continuité des différentes formations de 2<sup>nd</sup> cycle proposées par l'I.S.T.V. et permet notamment aux étudiants de l'IUP GEII le passage à un niveau Bac +5 sur le site de Valenciennes. En effet, environ 70 % des diplômés de l'IUP s'inscrivent en D.E.S.S et il n'existe actuellement aucune formation régionale de D.E.S.S. couvrant les différentes compétences proposées. Cependant, ce projet n'est pas inscrit au plan quadriennal actuel.

Monsieur Ourak remarque que ce D.E.S.S. ne doit pas être réservé spécifiquement à l'IUP mais doit s'ouvrir à d'autres formations.

Monsieur Dewally s'interroge sur le public ciblé, les étudiants de Formation Continue auront-ils la possibilité de s'y inscrire ?

*L'ensemble des demandes de création de nouvelles formations est approuvé à l'unanimité.*

### **3) Questions diverses :**

Monsieur Duboc présente la mise en place d'un système d'accès aux salles d'informatiques par badges.

Les usagers, enseignants et étudiants, pourront accéder aux salles informatiques grâce à un badge qui permettra de contrôler les accès dans les salles informatiques.

L'utilisation de ce système nécessitera l'adhésion des usagers à un règlement. Monsieur Bassinet précise qu'il faut revoir le système de sanction collective qui n'est pas applicable dans l'état.

*Le règlement est voté à l'unanimité.*

Monsieur Dewally propose que Monsieur Guerin soit le nouveau titulaire du compte Travaux Pratiques en Mécanique (TP22) en remplacement de Monsieur Level.

*Approbaton à l'unanimité*

Monsieur Dewally rappelle aux membres du conseil d'administration de l'I.S.T.V. que l'élection du nouveau directeur de l'Institut se fera le jeudi 30 novembre 2000.

Le rapporteur de séance

Le Directeur de l'I.S.T.V.

Claudine FOLLET

Mohamed OURAK